

**ACCD'OM**  
**25<sup>ème</sup> congrès – Mayotte – 17-20 octobre 2016**

**CONTRIBUTION SUR LE THEME DE LA COOPERATION REGIONALE**

**« LES FREINS A LA COOPERATION REGIONALE »**

*Intervention de M. Théophile NARAYANIN – Président Directeur Général du Groupe HOLD-INVEST*

C'est en ma qualité de Chef d'entreprises familiales œuvrant dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics et e l'Immobilier à Mayotte, à la Réunion, à Maurice, à Madagascar, en Afrique du Sud, et jusque récemment aux Comores, que je me permets intervenir dans le cadre de cette brève contribution visant à évoquer les freins à la Coopération régionale sur la Zone Océan Indien.

J'aurai bien évidemment souhaité être des vôtres et prendre part physiquement à ce 25<sup>ème</sup> congrès de l'ACCD'OM, mais je suis malheureusement retenu sur la Réunion par diverses obligations professionnelles empêchant mon déplacement sur le 101<sup>ème</sup> département.

\*\*\*\*\*

La Coopération régionale sur la Zone Océan Indien est aujourd'hui un leurre. Je me permets cette digression, fort d'une expérience de 30 ans en qualité de Chef d'entreprises, mais surtout en qualité de développeur, de faiseur, de créateur, qui compte à ce jour 1 200 collaborateurs sur la zone Océan Indien, dont 220 salariés et plus de 50 sous-traitants sur Mayotte.

Et seul un Chef d'entreprise peut vous tenir ce discours, car à la différence des technocrates qui encadrent virtuellement cette coopération régionale et qui pourraient considérer que tout se passe bien comme dans le meilleur des mondes, les entrepreneurs eux vivent au jour le jour les difficultés de leur essor ultramarin.

L'idée est belle, l'idée est forte, l'idée est source de développement et de rayonnement, mais l'idée restera une utopie tant que **la problématique du coût du transport et du déplacement des hommes** n'aura pas trouvé sa résolution.

L'idée d'une coopération régionale ne pourra être sereinement envisagée que lorsque l'on aura mise en place les moyens pour les petites et moyennes entreprises d'assurer le déplacement de leurs personnels au niveau régional à moindres coûts. Sans cela, aucune prospection ni aucun développement ne sera envisageable.

Nous sommes les chefs de petites et moyennes entreprises qui oeuvrent sur la zone Océan Indien. Nous ne sommes pas des capitaines d'industries cotés au CAC 40, et en cette période de crise économique toujours prégnante, nous ne pouvons par nous permettre de dilapider des fonds dans le cadre de déplacements intempestifs sur la zone Océan Indien afin de prospecter, de se renseigner, d'envisager, pour peut être à terme ne pas conclure, et ainsi avoir investi en pure perte les fonds de l'entreprise.

Entre les prix exorbitants pratiqués par les compagnies aériennes sur la zone Océan Indien, les coûts d'hébergement, de restauration, de rémunération, de location de véhicules et d'assurances, le budget à consacrer pour un chef d'entreprise, lorsque ce dernier prend la décision d'envisager son essor hors territoire, est tout simplement insupportable.

Toute prospection réelle et efficiente, visant à un développement de nos entreprises, nécessite à minima une dizaine de déplacements d'une semaine, le temps d'appréhender avec efficacité les logiques locales, d'estimer le marché, de rechercher des locaux, de choisir de fournisseurs, et d'assurer un minimum de recrutement.

Envisagez alors le coût de 10 semaines de déplacement pour un Chef d'entreprise ou l'un de ses cadres, le coût est pharaonique. Des coûts de structure insupportables pour la très grande majorité de nos petites et moyennes entreprises, qui de surcroît envisagent un développement au sein de territoires où le retour sur investissement sera difficilement envisageable avant plusieurs années au regard des possibilités économiques locales.

Quelles solutions ?.

Il me paraît aujourd'hui d'importance d'envisager **la constitution d'une Commission Ad-Hoc mandatée par l'Union Européenne** qui aurait en charge d'évaluer et de faire des propositions sur cette thématique essentielle du coût des transports et des déplacements, et notamment envisager la mise en place de Subventions ou d'Aides au déplacement économique prioritaire. A l'instar d'UBIFRANCE, aujourd'hui BUSINESS France, qui depuis son origine accompagne les entreprises françaises dans leur parcours Export, Il faut mettre en place les moyens permettant à nos petites et moyennes entreprises d'évoluer vers leur destin et leur essor régional en assurant la prise en charge de leurs contraintes de déplacements.

Des aides ou subventions qui pourraient être versées sur présentation de factures afin d'éviter toutes difficultés en la matière.

Nous ne pourrions bien évidemment pas éviter de succomber aux velléités de certains chefs d'entreprises qui useront du système pour s'offrir des déplacements de complaisance, mais cela reste le prix à payer pour faire évoluer la coopération régionale dans le bon sens, car les vrais chefs d'entreprise feront eux leur travail, et ne doivent pas pâtir des agissements des brebis galeuses qui s'immiscent dans leurs rangs, et qui paieront nécessairement un jour ou l'autre le prix de leur forfaiture.

Régler **la problématique du coût du transport et du déplacement des hommes** sur la zone Océan Indien, et la coopération régionale trouvera un essor certain.

Ne faisons rien, et la coopération économique régionale restera pour toujours un leurre. Une coopération qui restera à l'état d'idées et d'idéaux politiques, sans aucune avancée économique.

**Théophane NARAYANIN**

